

Plan pluriannuel

Exigences générales

Voici les exigences générales du Règlement sur les normes d'accessibilité intégrées (RNAI)

	Mesures à prendre	Responsabilité	État
Établissement de politiques en matière d'accessibilité	- Rédiger une ébauche de déclaration d'engagement - Rédiger une ébauche de politique sur le RNAI - o Rendre la politique publique et la fournir dans un format accessible, sur demande - o Passer en revue la politique et la mettre à jour au besoin	Ressources humaines	Terminée et en cours (pour le processus d'examen)
Plan d'accessibilité (plan pluriannuel)	- Rédiger le plan pluriannuel pour la mise en œuvre de la politique sur le RNAI - Afficher le plan pluriannuel sur le site Web et fournir un format accessible, sur demande	Ressources humaines	Terminé
Formation	- Veiller à ce que la formation sur le RNAI et le <i>Code des droits de la personne de l'Ontario</i> soit suivie par l'ensemble des employé(e)s - o Mettre en œuvre un système de suivi des dates auxquelles les employé(e)s ont reçu la formation	Ressources humaines	Terminée et en cours (pour les nouveaux[elles] employé[e]s)

Normes en matière d'information et de communication

Les mesures suivantes visent à améliorer l'accessibilité de l'information et des communications à l'interne pour les employé(e)s de Lactalis Canada Inc. (« Lactalis Canada ») et à l'externe pour les visiteurs, les clients et les partenaires d'affaires de Lactalis Canada :

	Mesures à prendre	Responsabilité	État
Processus de rétroaction	- Veiller à ce que les processus de réception et de réponse à la rétroaction soient accessibles et répondent aux exigences du RNAI	Ressources humaines	Terminé
Formats accessibles et aides à la communication	- Veiller à ce que le processus soit mis en œuvre pour fournir des formats accessibles et des aides à la communication aux personnes handicapées (lorsque cela est demandé) - Veiller à ce que la disponibilité des formats accessibles et des aides à la communication soit	Ressources humaines	Terminé

	communiquée publiquement		
	- Il y aura consultation entre Lactalis Canada et la personne qui fait la demande pour déterminer si un format accessible ou une aide à la communication convient		
Renseignements sur les mesures ou plans d'urgence ou la sécurité publique	- Veiller à ce que les renseignements sur les mesures ou plans d'urgence ou la sécurité publique, qui sont accessibles au public, soient fournis dans un format accessible ou avec des aides à la communication appropriées, dès que possible sur demande	Ressources humaines	Terminé
Sites Web et contenu Web accessibles	- Veiller à ce que les sites Web soient conformes aux lignes directrices WCAG 2.0 de niveau A d'ici le 1 ^{er} janvier 2014 - Veiller à ce que les sites Web soient conformes aux lignes directrices WCAG 2.0 de niveau AA d'ici le 1 ^{er} janvier 2021	Marketing	Terminé, objet : niveau A, En cours, objet : niveau AA

Normes d'emploi

Les mesures suivantes visent à s'assurer que les incapacités des employé(e)s actuel(le)s et éventuel(le)s ne constituent pas un obstacle à leurs perspectives d'emploi :

	Mesures à prendre	Responsabilité	État
Recrutement, évaluation ou sélection	- Informer les candidat(e)s que des mesures d'adaptation sont disponibles, sur demande - En fonction des mesures d'adaptation nécessaires signalées par le ou la candidat(e), Lactalis Canada doit consulter le ou la candidat(e) et répondre à ses besoins	Ressources humaines	Terminé
Avis aux candidat(e)s retenu(e)s	- Inclure un énoncé sur l'accessibilité, décrivant en détail l'existence des politiques de Lactalis Canada sur les mesures d'adaptation pour les employé(e)s handicapé(e)s de Lactalis Canada	Ressources humaines	Terminé
Informar les employé(e)s des mesures de soutien	- L'ensemble des employé(e)s actuel(le)s et des nouveaux(elles) employé(e)s seront informé(e)s et tenu(e)s au courant des politiques et des procédures, ainsi que des changements qui y seront apportés, concernant les mesures d'adaptation offertes aux employé(e)s handicapé(e)s ○ Ce qui précède sera communiqué de diverses façons, y compris dans le cadre du programme d'orientation à l'intention des nouveaux membres du personnel et par le site intranet de Lactalis Canada	Ressources humaines	Terminé
Formats accessibles et aides à la communication pour les employé(e)s	- À la demande d'un(e) employé(e) handicapé(e), Lactalis Canada consultera l'employé(e) et lui fournira ou prendra des dispositions pour lui fournir les formats accessibles et les aides à la communication nécessaires pour que l'employé(e)	Ressources humaines	Terminé

Renseignements sur les interventions d'urgence en milieu de travail	puisse effectuer son travail et d'autres renseignements qui sont généralement accessibles aux autres employé(e)s		
	- Fournir des renseignements personnalisés sur les interventions d'urgence en milieu de travail aux employé(e)s handicapé(e)s (au besoin) - o Le plan ci-dessus peut comprendre, avec le consentement de l'employé(e), d'autres employé(e)s de Lactalis Canada qui aideront l'employé(e) handicapé(e) - o Le plan personnalisé sera mis en œuvre dès que possible une fois que Lactalis Canada aura pris connaissance de l'incapacité de l'employé(e)	Ressources humaines	Terminé
Plans d'adaptation individuels documentés	- Élaborer un processus écrit pour l'élaboration de plans d'adaptation individuels documentés et d'un « plan de retour au travail » pour les employé(e)s handicapé(e)s	Ressources humaines	Terminé
Processus de retour au travail	- S'assurer que le processus est mis en œuvre pour répondre aux besoins des employé(e)s qui retournent au travail après leur absence en raison de leur incapacité	Ressources humaines	Terminé
Gestion du rendement	- Examiner et mettre à jour le processus actuel pour s'assurer que le système de gestion du rendement tient compte des besoins en matière d'accessibilité des employé(e)s handicapé(e)s, y compris les plans d'adaptation	Ressources humaines	Terminé
Perfectionnement professionnel, avancement et réaffectation	Examiner et mettre à jour le processus actuel pour s'assurer que le perfectionnement professionnel, l'avancement et la réaffectation tiennent compte des besoins en matière d'accessibilité des employé(e)s handicapé(e)s, y compris les plans d'adaptation	Ressources humaines	Terminé

Normes sur la conception des espaces publics

- Lactalis Canada a mis en œuvre un processus de notification de projet avec le service d'ingénierie de l'entreprise afin de déterminer de façon continue l'applicabilité de la partie IV.1 du RNAI.

Ce document et tous les autres documents requis sont disponibles sur demande. Ils peuvent également être offerts dans un format accessible, sur demande. Veuillez communiquer avec nous pour obtenir un format accessible.

Votre rétroaction est la bienvenue et nous attendons vos commentaires sur nos politiques en matière d'accessibilité. Veuillez communiquer avec nous à accessibility@ca.Lactalis.com, ou sous l'onglet Nous contacter.